



Arras, le 22 novembre 2018

Quatre « Territoires d'industrie » retenus dans le Pas-de-Calais

Un an après la présentation des ambitions du Gouvernement en matière de politique industrielle, le Premier ministre a présidé ce jeudi 22 novembre un nouveau Conseil national de l'industrie.

A cette occasion, le Premier ministre a dressé le bilan de la nouvelle politique industrielle impulsée depuis un an et a abordé les défis à venir. Il a également rendu publique la liste des 124 « Territoires d'industrie », élaborée avec les régions et les intercommunalités, sur lesquels seront déployés en priorité la stratégie de reconquête territoriale de l'industrie.

Dans le Pas-de-Calais, 4 territoires ont été identifiés : **Béthune-Bruay, le Calaisis, le Boulonnais et Saint-Omer-Flandre.**

Le préfet du Pas-de-Calais se réjouit que ces 4 territoires à tradition industrielle du département puisse bénéficier d'un tel dispositif.

Ces territoires d'industrie pourront disposer d'un assortiment de services dont ils pourront se saisir pour développer ou renforcer leurs projets de territoires et répondre à 4 besoins : recruter, innover, attirer et simplifier. Au total, plus de 1,3 milliards d'euros seront orientés prioritairement vers ces territoires retenus dans le pays.